

Interpellation de Mme Florence Darbre Gubbins, parti radical « NYON Ville de 35'000 habitants? »

Il est bien connu qu'aujourd'hui la vision urbanistique de la ville de Nyon tend à une population de 25 000 habitants, mais il semblerait que le Service de l'Urbanisme vise bien plus haut, ce qui veut dire et impliquerait une forte densification, déjà d'actualité, un déclassement des quelques zones agricoles restantes pour y construire des buildings ou/ et des quartiers surpeuplés.

Je cite le chiffre de 35 000, c'est de la provocation mais à plus ou moins long terme peut-être une réalité.

La densification, si elle est nécessaire et peut se comprendre dans certains contextes et notamment au centre ville, devient néanmoins un sujet important qu'il faut apprécier et régler.

Lorsque je vois la construction actuelle des immeubles (Pré-Fleuri) dans le quartier du Boiron que le Conseil communal a, d'ailleurs adopté, je me pose la question de la justesse de l'implantation et de la hauteur des bâtiments, en un mot de la densification accordée à ce projet. Pour vous situer le chantier, un des immeubles est en partie en face du café du Boiron, tellement proche qu'une vraie muraille s'élève devant ce dernier et devant les appartements situés en dessus. J'invite d'ailleurs tous les conseillers à aller voir sur place pour que chacun puisse se rendre compte de ce que serait l'avenir de notre ville si nous ne réagissons pas à une densification forcenée. Ceci implique que tout nouveau projet de construction devrait s'édifier par rapport à ce qui existe déjà, ce qui n'est pas forcément une contrainte mais, au contraire, une ressource pour mieux définir l'environnement autant géographique que social.

Ces réflexions m'amènent à poser les questions suivantes :

- 1) Le taux de densité de 0.8 pour zone non contiguë est actuellement souvent modifié. Qui prend cette décision et sur quelle base le coefficient est-il augmenté ?
- 2) Pour avoir des points de comparaison quel est le taux de densification des quartiers comme la Levratte Nord et Sud, la Suettaz ou le nouveau quartier du triangle de l'Etraz ?
Et quel est le nombre d'habitants dans ces quartiers ?
- 3) Lorsque le taux de densification est défini ou redéfini, est-ce que l'on tient compte de la densification des parcelles limitrophes ?
- 4) Un nouveau quartier (Marens-Couchant) en dessus de l'hôpital se prépare dont la densification semblerait-il aura un coefficient très élevé (quel est-il ?). Dans ce contexte est-ce qu'une étude a été faite concernant les voies d'accès pour minimiser les inévitables embouteillages, les parkings, les pistes cyclables déjà bien misérables aujourd'hui ou, le plus important, la qualité de vie des nyonnais ?

Je remercie la Municipalité pour ses réponses à ces quelques questions.

Une motion sera déposée prochainement pour étudier une nouvelle approche de l'étude des plans de quartier et avoir ainsi une nouvelle vision de la ville de Nyon.

Florence Darbre Gubbins
Mai 2010